

Rapport semestriel d'activité au 30 juin 2010

Les informations chiffrées contenues dans ce rapport sont issues du processus comptable usuel de la Société. Ces informations ont été établies par la Gérance, présentées au Conseil de Surveillance du 29 juillet 2010 et revues par les Commissaires aux comptes.

I) Activité et performances du premier semestre 2010

A) Performances

L'**Actif Net Réévalué par action**¹ s'élève à €11,15 au 30 juin 2010 contre €11,03 au 31 décembre 2009, en progression de 1,1% sur le premier semestre 2010 et en baisse de 2,1% par rapport au 31 mars 2010 (€11,39). Cette progression sur le semestre s'explique essentiellement par la bonne résistance opérationnelle des sociétés du portefeuille et par les cessions réalisées ou en cours de finalisation, toutefois impactées par une baisse des titres cotés du portefeuille.

Les comptes consolidés IFRS font apparaître un **résultat net** de €4,4M (contre un bénéfice de €11,0M au 30 juin 2009).

B) Investissements et cessions réalisées au 30 juin 2010

Au cours du premier semestre 2010, Altamir Amboise a **investi et engagé €21,6M** (€8,8M au premier semestre 2009) essentiellement dans les sociétés Séchilienne-Sidec, Capio, DXO Labs, Unilabs, Itefin Participations (GFI Informatique) et InfoPro Communications; ainsi que dans un nouvel investissement : BNP Paribas Personal Finance Belgium. Altamir Amboise et les Fonds Apax ont signé un accord avec BNP Paribas en vue de l'acquisition de sa filiale belge de crédit à la consommation qui gère €500M d'encours pour 300 000 clients au travers de cartes revolving et de prêts à la consommation, et qui compte 200 salariés.

La société a également réalisé des **cessions** pour un montant total de **€11,2M** (€6,6M au premier semestre 2009) : 3 cessions totales concernant Vedici et les deux sociétés de biotechnologies Galapagos et Orexo, et la moitié de sa participation dans Cegid Group. Ces opérations ont généré une plus-value nette de reprises de €5,8M² (€5,5M au 30 juin 2009).

C) Un portefeuille de qualité

Au 30 juin 2010, le portefeuille d'Altamir Amboise est constitué de 31 participations. Les 10 premières représentent 93% du portefeuille en juste valeur, contre 89% à fin décembre 2009.

¹ ANR net de dette d'impôt, part des Associés Commanditaires porteurs d'actions ordinaires

² Plus-value sur prix de revient d'origine (y compris Ahau 30)

<i>Portefeuille consolidé Altamir Amboise/Ahau30</i>	Prix de revient (en M€)	Juste valeur (en M€)	% du portefeuille en juste valeur
Vizada	23,8	85,3	19%
Prosodie	29,5	72,1	16%
Faceo	26,1	63,9	15%
Financière Hélios (Séchilienne-Sidec)	35,4	43,0	10%
Capio	33,4	40,6	9%
Maisons du Monde	26,3	29,7	7%
Alain Afflelou	10,8	24,4	6%
InfoPro Communications	28,3	20,7	5%
Altrafin Participations (Altran)	53,2	19,3	4%
Itefin Participations (GFI Informatique)	34,0	9,2	2%
Total 10 participations	300,8	408,1	93%

Au 30 juin 2010, la valeur du portefeuille s'élève à €437,3M (82% de participations non cotées et 18% de participations cotées).

Le portefeuille est financé :

- à hauteur de €407,0M par les capitaux propres (Actif net IFRS)
- à hauteur de €30,3M par des tiers, dont €27,7M provenant du FCPR Ahau 30.

D) Autres évènements intervenus au cours du premier semestre 2010

Les Fonds Apex et Altamir Amboise ont signé l'accord de cession de la société Faceo au groupe Vinci. L'opération a été finalisée le 29 juillet 2010 sur la base d'un prix de cession qui représente +77% par rapport à la valorisation de cette participation au 31/12/2009. Les produits de cette cession s'élèvent à €64M et permettent ainsi de rembourser intégralement le financement Ahau 30.

Un accord a été signé avec Hutton Collins Partners LLP en vue d'un investissement minoritaire dans la holding de tête de Vizada. La transaction, non finalisée à ce stade, devrait générer €21 millions de trésorerie pour Altamir Amboise.

Un autre accord a été signé concernant la vente de la participation dans Financière des Docks (U10) pour €1. Altamir Amboise avait provisionné cette participation depuis la clôture du 30 juin 2008.

E) Principaux évènements intervenus depuis le 30 juin 2010

Fin juillet, Altamir Amboise, conjointement avec les Fonds Apex et Bridgepoint, actionnaire de référence, est entré en exclusivité en vue d'acquérir les chaînes de bijouterie Histoire d'Or et Marc Orian auprès de Silverfleet Capital et de Qualium Investissement, et de créer un acteur de référence en Europe. L'opération reste soumise au respect des procédures d'information et de consultation des instances représentatives du personnel, et à l'approbation des autorités de la concurrence.

Altamir Amboise a obtenu courant juillet un accroissement de ses lignes de crédit à hauteur de €5M, soit un montant total autorisé de €22M. Rappelons qu'en tant que SCR, l'endettement bancaire d'Altamir Amboise est limité à 10% de la situation nette sociale, soit à un montant de €24M au 30 juin 2010. Au 30 juin 2010, aucun tirage n'a été effectué sur ces lignes.

F) Pourcentage de co-investissement avec les Fonds Apax Partners

Pour tout nouvel investissement réalisé au cours du second semestre 2010 conjointement avec le FCPR Apax France VII, la Gérance a décidé de fixer le pourcentage de co-investissement d'Altamir Amboise à 43%, en ligne avec celui pratiqué depuis le 1^{er} juillet 2007.

II Informations financières

A) Valorisation des titres en portefeuille

Altamir Amboise utilise des méthodes de valorisation en conformité avec les recommandations de l'International Private Equity Valuation organisation (IPEV), elles-mêmes conformes aux normes IFRS (juste valeur).

Pour l'application de ces normes, Altamir Amboise utilise la politique de valorisation suivante :

- Les titres cotés sont valorisés au dernier cours de bourse sans décote excepté pour les titres faisant l'objet de restrictions de négociabilité qui sont valorisés avec une décote comprise entre 5% et 25%,
- Les titres non cotés, après douze mois de détention, sont valorisés sur la base de multiples de sociétés comparables avec une décote pouvant aller jusqu'à 30%. Comme au 31/12/2009, l'échantillon de multiples de comparables utilisé prend en compte les multiples de sociétés cotées ainsi que ceux de transactions récentes. Une société a vu sa décote ramenée de 30% à 15% pour tenir compte d'un multiple d'Ebitda plus en ligne avec sa vraie valeur de marché. La méthode du Discounted Cash Flow (DCF) a été appliquée dans deux cas où elle s'est révélée plus pertinente.

B) Comptes consolidés au 30 juin 2010

Compte de résultat consolidé (IFRS)

<i>(en milliers d'euros)</i>	30 juin 2010 6 mois	30 juin 2009 6 mois	31 décembre 2009 12 mois
Ecart de valorisation sur cessions de la période	1 043	1 851	2 078
Variations de juste valeur du portefeuille	10 459	15 978	60 616
Autres revenus du portefeuille	78	167	188
Résultat du portefeuille de participations	11 580	17 996	62 882
Résultat opérationnel brut	7 290	11 591	51 821
Résultat opérationnel net	6 193	11 591	45 425
Résultat net revenant aux actionnaires ordinaires	4 394	11 041	44 674
Résultat par action de base en	0,12	0,30	1,23

euros

Le résultat du portefeuille de participations du premier semestre 2010 reflète :

a. Les plus-values réalisées calculées entre le prix de cession réel des titres cédés (principalement Galapagos, Orexo et Vedici pour la totalité et Cegid Group pour la moitié du portefeuille) et leur juste valeur en normes IFRS au 31 décembre de l'exercice précédent,

b. L'évolution de la juste valeur depuis le 31 décembre de l'exercice précédent : comme indiqué ci-dessus l'explication pour ce semestre tient presque exclusivement à l'évolution des cours de bourse soit des sociétés cotées du portefeuille soit des sociétés utilisées comme comparables pour valoriser les sociétés non cotées.

Le résultat opérationnel brut inclut les charges d'exploitation de la période.

Le résultat opérationnel net se calcule en enlevant du résultat opérationnel brut, la quote-part de résultat revenant au commandité et aux porteurs d'actions B.

Le résultat net revenant aux actionnaires ordinaires prend en compte les produits de placement, l'impact de la valorisation des BSA et les intérêts et charges assimilées.

Bilan consolidé (IFRS)

<i>(en milliers d'euros)</i>	30 juin 2010	31 décembre 2009
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	437 425	421 909
TOTAL ACTIFS COURANTS	8 841	1 117
TOTAL ACTIF	446 267	423 026
TOTAL CAPITAUX PROPRES	407 043	402 609
PART REVENANT AUX COMMANDITES ET PORTEURS D'ACTION B	7 497	6 400
AUTRES PASSIFS NON COURANTS	1 531	1 504
AUTRES PASSIFS COURANTS	30 196	12 513
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	446 267	423 026

III) Transactions avec des parties liées

A) Honoraires de la Gérance et de la société de conseil en investissement

La rémunération TTC de la Gérance et de la société de conseil en investissement pour le premier semestre 2010 est calculée suivant l'article 17.1 des statuts d'Altamir Amboise et l'article 22.1 des statuts d'Ahau 30.

Selon ces statuts, les honoraires du Gérant et de la société de conseil en investissement pour la période auraient dû s'élever à : € 3 920 358 TTC.

Néanmoins, le règlement intérieur, annexé aux statuts, stipule que tous honoraires, jetons de présence, commissions perçus par le Gérant ou par la société de conseil en investissement dans le cadre de transactions concernant des actifs d'Altamir Amboise et ceux versés par les sociétés du portefeuille à hauteur du pourcentage détenu par Altamir

Amboise viennent en diminution de la rémunération du Gérant et de la société de conseil en investissement. La somme de la quote-part des honoraires versés (ou en cours de versement) par les sociétés du portefeuille pour la période s'élève à € 233 555 TTC. Les honoraires nets s'élèvent donc à € 3 686 803 TTC.

B) Entreprises associées

L'influence notable est présumée lorsque le pourcentage de droits de vote de la Société est supérieur à 20%.

Les investissements sous influence notable ne sont pas mis en équivalence, comme permis par IAS 28. Ils constituent cependant des parties liées. Les soldes à la clôture ainsi que les transactions de la période sont présentés en annexe des comptes consolidés.

C) Actionnariat

Au 30 juin 2010, le nombre total d'actions se monte à 36 512 301.

A cette date, les associés d'Apax Partners détenaient 8 160 690 actions ordinaires soit 22,35% du capital.

Un franchissement de seuil de 5% à la hausse a été déclaré en date du 23 avril 2010 par Red Rocks Capital LLC, domicilié 25188 Genesee Trail Road, Suite 250, Golden, CO 80401, USA.

Un franchissement de seuil de 5% à la hausse a été déclaré en date du 11 juin 2010 par SEB Asset management, domicilié 6a Circuit de la Foire Internationale, PO 2053, 1020 Luxembourg.

D) Principaux dirigeants

Les jetons de présence versés en 2010 aux membres du Conseil de Surveillance au titre de l'exercice 2009 s'élèvent à €90 000 (même montant que l'année précédente).

IV) Principaux risques

La gérance n'a pas identifié de risques supplémentaires à ceux indiqués dans le Document de Référence 2009 déposé le 10 mars 2010 sous le numéro D.10-0100.

Ce document est accessible sur le site de la société : www.altamir-amboise.fr.

Les facteurs de risques sont listés en section VII du complément d'information pages 134 et suivantes.

IV) Attestation du rapport financier semestriel

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes complets pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice. »

Maurice Tchenio
Président de la gérance d'Altamir Amboise

Comptes semestriels consolidés IFRS

1. Compte de résultat

<i>(en euros)</i>	<i>Note</i>	30 juin 2010 6 mois	31 décembre 2009 12 mois	30 juin 2009 6 mois
Ecarts de valorisation sur cessions de la période	5,13	1 042 999	2 077 586	1 850 655
Variations de juste valeur du portefeuille		10 459 223	60 616 631	15 978 299
Autres revenus du portefeuille	5,14	77 749	187 720	166 728
Résultat du portefeuille de participations		11 579 971	62 881 937	17 995 682
Achats et autres charges externes	5,15	-4 258 910	-8 795 505	-4 395 146
Impôts, taxes et versements assimilés		-31 220	-1 515 496	-1 259 250
Autres produits		0	0	0
Autres charges		0	-750 000	-750 000
Résultat opérationnel brut		7 289 841	51 820 936	11 591 286
Part revenant aux commandités et aux porteurs d'actions B	5,12	-1 096 898	-6 396 316	0
Résultat opérationnel net		6 192 943	45 424 620	11 591 286
Produits des placements de trésorerie		42 650	1 513	3 074
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		8	2 277	72
Intérêts, produits et charges assimilés		-4 205	-278 497	-22 545
Autres charges financières		-1 837 253	-476 140	-530 928
Résultat net revenant aux actionnaires ordinaires		4 394 143	44 673 772	11 040 958
Résultat par action de base	5,17	0,12	1,23	0,30

La société n'a pas de transaction à présenter dans l'Etat du Résultat Global

2. Bilan

<i>(en euros)</i>	<i>Note</i>	30 juin 2010	31 décembre 2009	30 juin 2009
ACTIFS NON COURANTS				
Immobilisations incorporelles		0	0	0
Portefeuille d'investissement	5,8	437 277 971	421 802 121	377 912 677
Intérêts courus sur créances	5,9	0	0	0
Autres actifs financiers		147 227	106 797	163 836
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		437 425 198	421 908 918	378 076 513
ACTIFS COURANTS				
Créances diverses		648 860	461 571	416 120
Autres actifs financiers courants		0	0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5,10	8 192 591	655 784	255 923
Intérêts courus sur créances		0	0	0
TOTAL ACTIFS COURANTS		8 841 451	1 117 355	672 043
TOTAL ACTIF		446 266 649	423 026 273	378 748 556
 CAPITAUX PROPRES				
Capital	5,11	219 259 626	219 259 626	219 259 626
Primes		102 492 980	102 492 980	102 492 980
Réserves		80 896 088	36 182 321	36 241 565
Résultat de l'exercice		4 394 143	44 673 772	11 040 958
TOTAL CAPITAUX PROPRES		407 042 837	402 608 699	369 035 129
Part non courante		7 497 379	6 400 040	3 724
Part courante		0	0	0
PART REVENANT AUX COMMANDITES ET PORTEURS D' ACTIONS B				
	5,12	7 497 379	6 400 040	3 724
Bons de souscription d'actions - part non courante		0	0	0
Provisions		1 530 618	1 504 797	0
AUTRES PASSIFS NON COURANTS		1 530 618	1 504 797	0
Bons de souscription d'actions - part courante		0	0	0
Dettes financières diverses		27 739 445	11 379 857	7 767 184
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		323 309	746 710	647 910
Autres dettes		2 133 055	386 170	1 294 610
AUTRES PASSIFS COURANTS		30 195 809	12 512 737	9 709 704
TOTAL PASSIF		446 266 649	423 026 273	378 748 556

3. Tableau de variation des capitaux propres

VARIATION CAPITAUX PROPRES CONSO IFRS - ALTAMIR AMBOISE

<i>(en euros)</i>	Capital social	Prime	Actions propres	Réserves	Résultat de l'exercice	TOTAL
CAPITAUX PROPRES 31 décembre 2008	219 259 626	102 492 980	-136 786	162 999 921	-126 612 788	358 002 954
Résultat de la période					11 040 958	11 040 958
Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période	0	0	0	0	11 040 958	11 040 958
Opérations sur actions propres			6 878	-15 661		-8 783
Affectation du résultat				-126 612 787	126 612 787	0
						0
CAPITAUX PROPRES 30 juin 2009	219 259 626	102 492 980	-129 908	36 371 473	11 040 957	369 035 129

VARIATION CAPITAUX PROPRES CONSO IFRS - ALTAMIR AMBOISE

<i>(en euros)</i>	Capital social	Prime	Actions propres	Réserves	Résultat de l'exercice	TOTAL
CAPITAUX PROPRES 31 décembre 2008	219 259 626	102 492 980	-136 786	162 999 921	-126 612 788	358 002 954
Résultat de la période					44 673 772	44 673 772
Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période	0	0	0	0	44 673 772	44 673 772
Opérations sur actions propres			-189 087	121 060		-68 027
Affectation du résultat				-126 612 787	126 612 787	0
						0
CAPITAUX PROPRES 31 décembre 2009	219 259 626	102 492 980	-325 873	36 508 194	44 673 771	402 608 699

VARIATION CAPITAUX PROPRES CONSO IFRS - ALTAMIR AMBOISE

<i>(en euros)</i>	Capital social	Prime	Actions propres	Réserves	Résultat de l'exercice	TOTAL
CAPITAUX PROPRES 31 décembre 2009	219 259 626	102 492 980	-325 873	36 508 194	44 673 772	402 608 699
Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période	0	0	0	0	4 393 143	4 393 143
Régularisations actions propres 31/12/09			65 897	2 207	-2 645	65 459
Opérations sur actions propres			-57 367	31 901		-25 466
Affectation du résultat				44 671 126	-44 671 126	0
						0
CAPITAUX PROPRES 30 juin 2010	219 259 626	102 492 980	-317 343	81 213 431	4 393 143	407 041 837

4. Tableau des flux de trésorerie

<i>(en euros)</i>	<i>Note</i>	30 juin 2010 6 mois	31 décembre 2009 12 mois	30 juin 2009 6 mois
Acquisition de participations		-15 088 389	-10 191 112	-10 508 659
Cessions de participations		11 114 765	7 217 572	6 559 299
Cession de titres en portage		0	0	0
Distribution		-3 015 398	0	0
Intérêts du portefeuille encaissés		-2 395	25 804	4 883
Dividendes encaissés		80 144	161 916	161 916
Charges opérationnelles Ahau 30		-1 400 386	-380 476	-5 489 357
Charges opérationnelles		-4 497 869	-9 766 572	3 146
Produits de placements encaissés		41 586	998	
Flux de trésorerie opérationnels		-12 767 942	-12 931 869	-9 268 772
Dividendes versés aux actionnaires A				
Augmentation de capital (nette de frais d'émission)				
Emission de parts Ahau 30				998 499
Cession de parts Ahau 30		27 756 415	3 000 083	2 001 000
Crédit vendeur Ahau30		928 683		
Opérations sur actions propres				-8 782
Part revenant aux commandités et aux porteurs d'actions B				
Variation du découvert bancaire		-8 380 358	8 380 358	4 326 757
Flux de trésorerie de financement		20 304 740	11 380 441	7 317 474
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		7 536 807	-1 551 428	-1 951 298
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	<i>5,10</i>	655 784	2 207 212	2 207 212
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	<i>5,10</i>	8 192 591	655 784	255 923

5. Notes annexes aux états financiers établis sous le référentiel IFRS

5.1 Entité présentant les états financiers

Altamir Amboise présente des comptes consolidés intégrant le FCPR Ahau 30.

Altamir Amboise (la « Société ») est une société en commandite par actions (SCA) régie par les articles L 226.1 à L 226.14 du Code de Commerce. Elle a pour activité principale la prise de participations dans toutes sociétés. La Société a opté pour le régime des Sociétés de Capital Risque (SCR) à compter de l'exercice 1996.

La Société est domiciliée en France. Le siège social est situé 45 avenue Kléber, 75016 Paris.

5.2 Base de préparation

a) Déclaration de conformité

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés semestriels d'Altamir Amboise au 30 juin 2010 sont établis suivant les normes comptables internationales IAS/IFRS.

Les états financiers consolidés semestriels ont été préparés en conformité avec IAS34 "Information financière intermédiaire", norme du référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne. A l'exception de la première application de l'amendement à IAS27 "États financiers consolidés et individuels", les principes comptables utilisés pour la préparation des états financiers consolidés semestriels sont identiques à ceux retenus pour la préparation des comptes consolidés au 31 décembre 2009.

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés semestriels sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne et disponibles sur le site

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

Les présents états financiers consolidés couvrent la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2010. Ils ont été arrêtés par le Gérant le 29 juillet 2010.

b) Bases d'évaluation

Les états financiers établis sous le référentiel IFRS sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des éléments suivants qui sont évalués à la juste valeur :

- les instruments financiers pour lesquels la Société a choisi l'option juste valeur par résultat, en application des dispositions d'IAS 28 et IAS 31 pour les sociétés de capital risque dont l'objet est de détenir un portefeuille de titres dans le but de les céder à court ou moyen terme,
- les instruments financiers dérivés,
- les montants revenant aux commandités et aux porteurs d'actions B.

Les méthodes utilisées pour évaluer la juste valeur sont examinées en note 5.4.

c) Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les états financiers établis sous le référentiel IFRS sont présentés en euro qui est la monnaie fonctionnelle de la Société.

d) Recours à des estimations et aux jugements

La préparation des états financiers selon les normes IFRS nécessite de la part de la direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des

passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement et de toutes les périodes ultérieures affectées.

Plus spécifiquement, les informations sur les principales sources d'incertitude relatives aux estimations et les jugements exercés pour appliquer les méthodes comptables, qui ont l'impact le plus significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers, sont décrites dans la note 5.4 sur la détermination de la juste valeur.

e) Hypothèses-clés

La continuité d'exploitation se fonde sur des hypothèses-clés dont : la disponibilité de trésorerie suffisante tout au long de l'année 2010. De plus, la Société a d'ores et déjà renouvelé ses lignes de crédit à hauteur de 17 M€. Une ligne de crédit supplémentaire de 5M€ a été obtenue en juillet 2010.

5.3 Méthode de consolidation des titres de participation

Au 30 juin 2010, il existe une situation de contrôle exclusif, le FCPR AHAU 30 dont Altamir Amboise détient plus de 50% des parts.

Par application de IAS 27, AHAU 30 est consolidé suivant la méthode de l'intégration globale.

S'agissant des participations dans lesquelles le pourcentage de contrôle détenu par Altamir Amboise est compris entre 20% et 50%, Altamir Amboise ne dispose pas de représentant dans l'organe exécutif de la société et de ce fait n'est pas en situation de partage du contrôle de son activité économique. Par conséquent, toutes les participations dont le pourcentage de contrôle est compris entre 20% et 50% sont réputées être sous influence notable.

Par ailleurs, l'ensemble des participations sous influence notable ou contrôlées conjointement sont exclues du périmètre de consolidation par application des normes IAS 28 et IAS 31 tels que prévu pour les organismes de capital-risque. Ainsi Altamir Amboise a désigné, dès leur comptabilisation initiale, l'ensemble de ces participations comme étant à leur juste valeur avec variation en résultat.

5.4 Principales méthodes comptables

Les méthodes comptables exposées ci-dessous ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers établis sous le référentiel IFRS.

(a) Valorisation du portefeuille :

- *Instruments de capitaux propres*

La Société a retenu l'option juste valeur par compte de résultat prévue par la norme IAS 39, comme principe de valorisation des instruments de capitaux propres des sociétés sur lesquelles elle n'exerce aucune influence notable. En effet, le suivi de la performance et la gestion de ces titres sont réalisés sur la base de la juste valeur. Dans les cas où la Société exerce une influence notable, l'option juste valeur prévue par la norme IAS 39, telle que permise pour les sociétés de capital risque par la norme IAS 28 est également retenue.

En application de l'option juste valeur, les instruments financiers détenus sont valorisés à leur juste valeur à l'actif du bilan, les variations de juste valeur positives et négatives étant enregistrées dans le résultat de la période.

Les principes de détermination de la juste valeur sont détaillés en note 5.5.

- *Instruments en titres hybrides*

En application d'IAS 39, les instruments du type obligations convertibles en actions sont des instruments hybrides. La Société comptabilise le dérivé incorporé (option de conversion en actions) distinctement de la créance support à la date d'émission.

Lors des arrêtés comptables ultérieurs, seul le dérivé incorporé est valorisé au bilan à sa juste valeur, les variations de juste valeur positives et négatives étant enregistrées dans le résultat de la période. La juste valeur tient compte de la valeur intrinsèque de l'option de conversion, déterminée à partir du prix des actions sous-jacentes.

La créance nue est classée en prêts et créances pour la valorisation IAS 39. Elle est comptabilisée pour la différence entre la valeur d'investissement et la valeur affectée au dérivé, en date d'émission. Ceci revient à valoriser au coût de l'investissement la créance lorsque le dérivé en date d'émission est de valeur négligeable. La créance est ensuite maintenue au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

- *Instruments dérivés*

En application d'IAS 39, les instruments du type bons de souscription d'actions, sont qualifiés de dérivés et valorisés au bilan à leur juste valeur. Les variations de juste valeur positives et négatives sont enregistrées dans le résultat de la période. La juste valeur est déterminée sur la base de la valeur intrinsèque de l'option de conversion, à partir du prix des actions sous-jacentes.

- *Prêts et créances*

En application d'IAS 39, ces investissements sont classés comptablement en « prêts et créances » et valorisés au coût historique amorti. Les produits d'intérêt y afférant sont rattachés au résultat de la période suivant la méthode du taux d'intérêt effectif.

(b) Intérêts courus sur créances

Les intérêts courus sur créances sont comptabilisés au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Ils font l'objet d'une dépréciation lorsque la valeur recouvrable devient inférieure au coût amorti.

(c) Endettement et capitaux propres

La Société a émis des actions B qui donnent accès à leurs détenteurs à un dividende prioritaire (« carried interest ») égal à 18% du résultat net comptable retraité des produits de placement et des reports à nouveau négatifs. Par ailleurs, une somme égale à 2% calculée sur la même base doit être versée à l'associé commandité.

La rémunération des actionnaires B et des associés commandités est due dès la constatation d'un profit net retraité.

En application de la norme IAS 39, la rémunération due aux porteurs d'actions B et aux associés commandités doit être calculée en tenant compte des plus et moins values latentes et doit être comptabilisée en résultat. Le décalage entre les sommes dues et les montants réellement versés figure en dette à la clôture.

La Société a émis des bons de souscription d'actions B.

Les bons de souscription en actions B (BSA B) donnent à leur détenteur le droit de souscrire à une action B de la Société pour un BSA B détenu et pour un prix de souscription égal à 10€. Ces BSA B permettent au gérant, seul détenteur, en exerçant ces bons et en rétrocédant les actions correspondantes aux membres des équipes de gestion, de modifier la

répartition des actions B entre eux en fonction des besoins de rééquilibrage de cette rémunération. Cette rémunération reste cependant globalement fixée à 18% du résultat net retraité comme vu précédemment. Du point de vue de l'émetteur Altamir Amboise, la valeur des BSA B n'est donc pas dépendante de la valeur des actions B et doit être maintenue en IFRS pour leur prix de souscription. Les BSA B sont enregistrés en dettes non courantes au bilan.

Enfin, selon IAS 32, les actions propres sont comptabilisées en moins des capitaux propres.

(d) Frais de fusion et frais d'augmentation de capital

Les frais de fusion sont comptabilisés en charges sur la période où ils ont été engagés. Les frais d'augmentation de capital sont imputés sur la prime correspondante.

Ils comprennent les frais directs induits par ces opérations, tels que les honoraires et commissions versés aux conseils et aux commissaires aux comptes de la Société.

(e) Equivalents de trésorerie et autres placements court terme

Les excédents de trésorerie de la Société, lorsqu'ils existent, sont investis sous forme de valeurs mobilières de placement qui répondent à la définition des équivalents de trésorerie selon IAS 7 (facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur).

La Société a par ailleurs retenu comme principe de valorisation de ce portefeuille l'option juste valeur prévue par la norme IAS 39. Les plus ou moins values latentes à la clôture sont donc enregistrées en résultat de la période.

(f) Régime fiscal

La Société a opté pour le statut fiscal des sociétés de capital risque au 1er janvier 1996. Elle est exonérée d'impôt sur les sociétés. Par conséquent, aucun impôt différé n'est constaté dans les comptes.

La Société ne récupère pas la TVA. La TVA non déductible est comptabilisée au compte de résultat.

(g) Information sectorielle

La Société exerce exclusivement l'activité de capital investissement et investit principalement en zone euro.

5.5 Détermination de la juste valeur

Les principes de valorisation en juste valeur retenus dans les comptes IFRS sont ceux définis dans les « Valuation Guidelines » de l'IPEV :

- Sociétés dont les titres sont admis sur un marché règlementé (« cotées »)

Les titres des sociétés cotées sont évalués au dernier cours de bourse sans décote. Pour les titres cotés faisant l'objet d'une limitation provisoire de cession contractuelle (clause de « lock up » ou séquestre), la juste valeur retenue peut toutefois être différente du dernier prix coté afin de tenir compte de cette clause dans la valorisation du titre.

- Sociétés dont les titres ne sont pas admis sur un marché règlementé (« non cotées ») :

- Opérations de capital risque (biotechnologie, telecoms) ou opérations de capital investissement voire de LBO en difficulté : prix du dernier tour de financement ayant

fait intervenir un tiers pour un montant significatif. Le dernier tour peut être celui au cours duquel les entités Apax sont intervenues. Dans ce cas le prix du dernier tour de financement, utilisé pour la détermination de la juste valeur, de l'investissement est conservé aussi longtemps qu'il n'y a pas de changement majeur dans les facteurs d'appréciation de la juste valeur. La recherche d'indices de modification des facteurs d'appréciation inclut la constatation de l'insuffisance de trésorerie pour faire face aux échéances jusqu'à l'organisation planifiée d'un nouveau tour de financement.

En cas de dérapage du projet, de tarissement de la trésorerie ou d'autres facteurs négatifs reconnus, les titres donnent lieu à un ajustement de valeur variant suivant la gravité de 25 à 100%.

- 25% : vise à signaler un problème pour la société, mais l'investissement n'est pas en danger ;
- 50% : vise à signaler un risque de perte d'une fraction de l'investissement ;
- 100% : vise à signaler un risque de perte de l'intégralité de l'investissement.
- Des taux intermédiaires (75%, 90%) peuvent être appliqués en fonction de la gravité de la situation et de la probabilité de perte d'une partie significative de l'investissement.

Dès lors qu'une société a été (i) en portefeuille depuis au moins 12 mois, (ii) bénéficiaire pendant deux exercices consécutifs et que (iii) sa capacité bénéficiaire est susceptible d'être récurrente, la participation peut être valorisée sur la base de comparables de valeurs cotées. Une décote de négociabilité est appliquée à l'évaluation ainsi obtenue, pouvant aller jusqu'à 30%, fonction de la capacité d'Apax Partners à organiser le désinvestissement de l'entreprise. La décote de négociabilité permet d'aboutir à un prix offert (bid price).

Altamir Amboise est en conformité avec les recommandations de l'International Private Equity Valuation organisation (IPEV), elles-mêmes conformes aux normes IFRS.

Pour tenir compte de l'environnement volatile actuel, l'IPEV a réaffirmé en septembre 2009 le maintien de la Juste Valeur pour valoriser les portefeuilles de private equity, tout en précisant que la détermination de la Juste Valeur doit tenir compte des spécificités liées à chaque participation.

En conséquence, le gérant a décidé de conserver sa méthode de valorisation qu'il qualifie de très prudente, celle-ci étant fondée sur la Juste Valeur et sur une décote appliquée aux titres non cotés pouvant aller jusqu'à 30%.

Les éléments qui sont pris en compte pour déterminer la Juste Valeur sont les suivants :

- l'échantillon de multiples de comparables de sociétés cotées qui tient compte de multiples de transactions récentes ;
- ou la méthode des Discounted Cash Flow (DCF) lorsqu'elle se révèle plus pertinente

Autres situations :

- sociétés en phase de négociation de sortie. Le prix de cession peut être retenu à la clôture d'une période semestrielle, si l'état d'avancement du projet laisse apparaître une forte probabilité de réussite à court terme et que le prix de cession est connu de manière suffisamment précise. Un taux de risque est appliqué au prix retenu en fonction de l'engagement plus ou moins ferme de l'acquéreur et de la variation possible du prix final.
- une valeur d'option estimée à 10% du prix de revient a été utilisée pour une société pour laquelle l'application mathématique de la méthode des multiples aurait abouti à une valorisation nulle de la participation, alors que la société concernée présente de réelles perspectives à moyen terme.

5.6 Evénements importants de la période

5.6.1 Investissements et cessions

- Au cours du premier semestre 2010, Altamir Amboise a investi et engagé €21,6 essentiellement dans les sociétés Séchilienne-Sidec, Capio, DXO Labs, Unilabs, Itefin Participations (GFI Informatique) et InfoPro Communications.

- Altamir Amboise et les Fonds Apax ont signé un accord avec BNP Paribas en vue de l'acquisition de sa filiale belge de crédit à la consommation : BNP Paribas Personal Finance Belgium.

- Altamir Amboise a réalisé trois cessions totales (Galapagos NV, Orexo et Vedici) et la cession de la moitié des titres de sa participation dans Cegid Group.

5.6.2 FCPR Ahau 30

Au cours du premier semestre 2010, les cessions s'élèvent à 27 001k€ de parts de préférence du FCPR Ahau 30 à des investisseurs.

Compte tenu de l'existence d'un engagement réciproque de vente/de rachat auprès de ces investisseurs au 30 juin 2010, le nominal de ces parts a été présenté en dettes financières selon la disposition IAS 32, y compris la souscription initiale des investisseurs de 998 k€.

Le FCPR Ahau 30 a procédé le 4 juin 2010 à une distribution correspondant à l'amortissement de 1,15% des parts B soit pour Altamir Amboise 753 k€.

5.6.3 Autres évènements

Apax Partners et Altamir Amboise ont signé l'accord de cession de la société Faceo au groupe Vinci. La transaction a été finalisée le 29 juillet 2010. Les produits de cette cession s'élèvent à €64M et permettent ainsi de rembourser intégralement le financement Ahau 30.

En 2009, comme la plupart des SCR (Société de Capital Risque), Altamir Amboise a fait l'objet d'un redressement au titre de la taxe professionnelle de 1,2 M€, entièrement provisionné. La Société a entamé une procédure de recours fondée sur les mêmes arguments que ceux utilisés par une autre SCR et qui lui ont permis d'obtenir gain de cause devant un tribunal administratif en 2009. Durant le premier semestre 2010, la procédure est toujours en cours, par conséquent la provision constituée en 2009 demeure et elle est augmentée de 26K€ correspondant aux intérêts de retard sur le 1er semestre 2010.

5.6.4 Evènements intervenus depuis le 30 juin 2010

Altamir Amboise a bénéficié d'un accroissement de ses lignes de crédit à hauteur de €5M portant sa capacité d'endettement à €22M. Rappelons qu'en tant que SCR, l'endettement d'Altamir Amboise est limité à 10% de la situation nette comptable, soit à un montant de €24M au 30 juin 2010.

5.7 Détail des instruments financiers dans l'état de situation financière et au compte de résultat

5.7.1

(a) *Etat de situation financière*

		30 juin 2010					
		Juste valeur par compte de résultat		Prêts et créances	Dettes financières / Trésorerie au coût	Instruments non financiers	Total
(euros)		Sur option	Dérivés				
ACTIF							
Immobilisations incorporelles							
Portefeuille d'investissement (1)		177 396 151	71 028 096	188 853 724			437 277 971
Intérêts courus sur créances				0			0
Autres actifs financiers				147 227			147 227
Total actifs non courants		177 396 151	71 028 096	189 000 951	0	0	437 425 198
Créances diverses						648 860	648 860
Autres actifs financiers courants							0
Trésorerie et équivalents de trésorerie		8 148 056			44 534		8 192 591
Intérêts courus sur créances							0
Actifs non courants détenus en vue de la vente							0
Dérivés							0
Total actifs courants		8 148 056	0	0	44 534	648 860	8 841 451
Total Actif		185 544 207	71 028 096	189 000 951	44 534	648 860	446 266 649
PASSIF							
Part non courante		7 493 655			3 724		7 497 379
Part courante		0					0
Part revenant aux commandités et porteurs d'actions B		7 493 655	0	0	3 724	0	7 497 379
Bons de souscription d'actions - part non courante							0
Provision						1 530 618	1 530 618
Autres passifs non courants		0	0	0	0	1 530 618	1 530 618
Bons de souscription d'actions - part courante			0				0
Dettes financières diverses					27 739 445		27 739 445
Dettes fournisseurs et comptes rattachés					323 309		323 309
Autres dettes					2 133 055		2 133 055
Autres passifs courants		0	0	0	30 195 809	0	30 195 809
Total Passif		7 493 655	0	0	30 199 533	1 530 618	39 223 806
<i>Portefeuille d'investissements (1)*</i>							
niveau 1 - coté sur un marché actif		76 618 186					
niveau 2 - évaluation suivant des techniques de valorisation s'appuyant sur des données de marché observables		172 073 824					
niveau 3 - s'appuyant sur des données non observables		186 585 961					
		31 décembre 2009					
		Juste valeur par compte de résultat		Prêts et créances	Dettes financières / Trésorerie au coût	Instruments non financiers	Total
(euros)		Sur option	Dérivés				
ACTIF							
Immobilisations incorporelles							
Portefeuille d'investissement (1)		169 115 515	62 265 379	190 421 227			421 802 121
Intérêts courus sur créances				0			0
Autres actifs financiers				106 797			106 797
Total actifs non courants		169 115 515	62 265 379	190 528 024	0	0	421 908 918
Créances diverses						461 571	461 571
Autres actifs financiers courants							0
Trésorerie et équivalents de trésorerie		589 241			66 543		655 784
Intérêts courus sur créances							0
Actifs non courants détenus en vue de la vente							0
Dérivés							0
Total actifs courants		589 241	0	0	66 543	461 571	1 117 355
Total Actif		169 704 756	62 265 379	190 528 024	66 543	461 571	423 026 273
PASSIF							
Part non courante		6 396 316			3 724		6 400 040
Part courante		0					0
Part revenant aux commandités et porteurs d'actions B		6 396 316	0	0	3 724	0	6 400 040
Bons de souscription d'actions - part non courante							0
Provision						1 504 797	1 504 797
Autres passifs non courants		0	0	0	0	1 504 797	1 504 797
Bons de souscription d'actions - part courante			0				0
Découvert bancaire					11 379 857		11 379 857
Dettes fournisseurs et comptes rattachés					746 710		746 710
Autres dettes					385 802	368	386 170
Autres passifs courants		0	0	0	12 512 369	368	12 512 737
Total Passif		6 396 316	0	0	12 516 093	1 505 165	20 417 574
<i>Portefeuille d'investissements (1)*</i>							
niveau 1 - coté sur un marché actif		99 072 874					
niveau 2 - évaluation suivant des techniques de valorisation s'appuyant sur des données de marché observables		201 823 984					
niveau 3 - s'appuyant sur des données non observables		120 905 263					

*En application du nouvel amendement IFRS 7, les instruments financiers sont répartis suivant leur niveau hiérarchique de juste valeur (niveau 1, 2 et 3)

(b) Compte de résultat

	30-juin-10					
	Juste valeur par compte de résultat		Prêts et créances	Dettes financières au coût	Instruments non financiers	Total
	Sur option	Dérivés				
Ecarts de valorisation sur cessions de la période	1 043 002	0	-3			1 042 999
Variations de juste valeur du portefeuille (1)	7 475 685	-14 139	2 997 678			10 459 223
Autres revenus du portefeuille	80 144		-2 395			77 749
Résultat du portefeuille de participations	8 598 831	-14 139	2 995 280	0	0	11 579 971
Achats et autres charges externes					-4 258 910	-4 258 910
Impôts, taxes et versements assimilés					-31 220	-31 220
Autres produits					0	0
Autres charges					0	0
Résultat opérationnel brut	8 598 831	-14 139	2 995 280	0	-4 290 131	7 289 841
Part revenant aux commandités et aux porteurs d'actions B	-1 096 898					-1 096 898
Résultat opérationnel net	7 501 933	-14 139	2 995 280	0	-4 290 131	6 192 943
Produits des placements de trésorerie	42 650					42 650
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	8					8
Intérêts, produits et charges assimilés		-4 205				-4 205
Autres charges financières	-1 837 253					-1 837 253
Résultat net revenant aux actionnaires ordinaires	5 707 338	-18 344	2 995 280	0	-4 290 131	4 394 143
<i>Variations de juste valeur du portefeuille (1)*</i>						
niveau 1- coté sur un marché actif	-28 616 023					
niveau 2 - évaluation suivant des techniques de valorisation s'appuyant sur des données de marché observables	5 406 500					
niveau 3 - s'appuyant sur des données non observables	33 668 746					

	31 décembre 2009					
	Juste valeur par compte de résultat		Prêts et créances	Dettes financières au coût	Instruments non financiers	Total
	Sur option	Dérivés				
Ecarts de valorisation sur cessions de la période	2 202 884	-2 083	-123 215			2 077 586
Variations de juste valeur du portefeuille (1)	22 018 885	-28 518	38 626 264			60 616 631
Autres revenus du portefeuille	161 916		25 804			187 720
Résultat du portefeuille de participations	24 383 685	-30 601	38 528 853	0	0	62 881 937
Achats et autres charges externes					-8 795 505	-8 795 505
Impôts, taxes et versements assimilés					-1 515 496	-1 515 496
Autres produits					0	0
Autres charges					-750 000	-750 000
Résultat opérationnel brut	24 383 685	-30 601	38 528 853	0	-11 061 001	51 820 936
Part revenant aux commandités et aux porteurs d'actions B	-6 396 316					-6 396 316
Résultat opérationnel net	17 987 369	-30 601	38 528 853	0	-11 061 001	45 424 620
Produits des placements de trésorerie	1 513					1 513
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 277					2 277
Intérêts, produits et charges assimilés		-278 497				-278 497
Autres charges financières	-476 140					-476 140
Résultat net revenant aux actionnaires ordinaires	17 515 019	-309 098	38 528 853	0	-11 061 001	44 673 772
<i>Variations de juste valeur du portefeuille (1)*</i>						
niveau 1- coté sur un marché actif	8 456 214					
niveau 2 - évaluation suivant des techniques de valorisation s'appuyant sur des données de marché observables	14 520 237					
niveau 3 - s'appuyant sur des données non observables	37 640 180					

5.8 Portefeuille d'investissements :

Les variations, sur la période, du portefeuille de participations se présentent comme suit :

<i>(en euros)</i>	Portefeuille
Juste valeur au 31 décembre 2009	421 802 121
Acquisitions	15 088 389
Cessions	(10 071 766)
Variations de juste valeur	10 459 223
Juste valeur au 30 juin 2010	437 277 971
Dont variations de juste valeur positives	57 930 292
Dont variations de juste valeur négatives	(47 471 069)

La décote d'une société non cotée a été ramenée à 15% pour obtenir un multiple plus en ligne avec sa valeur de marché. La méthode des DCF s'est révélée plus pertinente pour deux participations.

Les variations, sur la période, du portefeuille de participations de niveau 3 se présentent comme suit :

<i>(en euros)</i>	Portefeuille
Juste valeur au 31 décembre 2009	120 905 263
Acquisitions	1 186 103
Cessions	- 7 922 177
Changement de catégorie	38 748 025
Variations de juste valeur	33 668 746
Juste valeur au 30 juin 2010	186 585 961

Les méthodes de valorisation se basent sur la détermination de la juste valeur décrite au paragraphe 5.5

	30 juin 2010	31 décembre 2009
%ge des instruments cotés dans le portefeuille	18,0%	23,5%
%ge des instruments cotés dans l'ANR	19,3%	24,6%

Le portefeuille se décompose comme suit en fonction du degré de maturité des investissements :

<i>(en euros)</i>	30 juin 2010	31 décembre 2009
Stade de développement		
LBO	407 392 067	375 891 979
Développement	22 911 603	38 291 345
Venture *	6 974 301	7 618 797
Total portefeuille	437 277 971	421 802 121

* Venture : création/démarrage et financement de jeunes sociétés dont le chiffre d'affaires est prouvé

<i>(en euros)</i>	30 juin 2010	31 décembre 2009
Industrie		
Services financiers aux entreprises	106 818 780	88 596 941
Télécoms et technologies de l'information	198 116 994	191 494 613
Distribution et biens de consommation	61 579 114	66 077 102
Santé	50 024 218	56 002 596
Médias	20 738 865	19 630 869
Total portefeuille	437 277 971	421 802 121

5.9 Intérêts courus sur créances

Les intérêts courus sur créances s'analysent comme suit :

<i>(en euros)</i>	30 juin 2010	31 décembre 2009
Valeur brute	38 186 819	31 785 202
Dépréciation	(38 186 819)	(31 785 202)
Valeur nette	-	-
Valeur brute	37 709 395	31 300 337
Dépréciation	(37 709 395)	(31 300 337)
Intérêts courus - part à plus d'un an	-	-
Valeur brute	477 425	484 865
Dépréciation	(477 425)	(484 865)
Intérêts courus - part à moins d'un an	-	-

Les intérêts courus ont été totalement dépréciés sur des obligations convertibles ou titres équivalents. En effet, la société a constaté que ces produits étaient généralement inclus dans le prix d'acquisition par des tiers et non payés directement par la société débitrice. Ils sont donc dorénavant compris dans la valorisation des sociétés.

5.10 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Ce poste se décompose de la façon suivante :

<i>(en euros)</i>	30 juin 2010	31 décembre 2009
Valeurs mobilières de placement	8 148 056	589 241
Disponibilités	44 534	66 543
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 192 591	655 784

Les valeurs mobilières de placement sont constituées de SICAV de trésorerie et de certificats de dépôt.

5.11 Capitaux propres

Le nombre d'actions en circulation pour chacune des catégories est présenté ci-dessous.

<i>(nombre de parts)</i>	30 juin 2010		31 décembre 2009	
	Actions ordinaires	Actions B	Actions ordinaires	Actions B
Actions émises en début de période	36 512 301	18 582	36 512 301	18 582
Actions émises en fin de période	36 512 301	18 582	36 512 301	18 582
Actions propres détenues	57 076	-	49 519	-
Actions en circulation en fin de période	36 455 225	18 582	36 462 782	18 582
ANR par action ordinaire (capitaux propres IFRS/nbre actions ordinaires)	11,17		11,04	

<i>(euros)</i>	30 juin 2010			31 décembre 2009		
	Actions ordinaires	Actions B	Total	Actions ordinaires	Actions B	Total
Valeur nominale fin de période	6,00	10,00		6,00	10,00	
Capital social	219 073 806	185 820	219 259 626	219 073 806	185 820	219 259 626

Aucun dividende n'a été versé aux actionnaires commanditaires au cours du 1er semestre 2010 au titre de l'exercice 2009. L'ANR par action ordinaire s'élève à 11.17 € par action ordinaire au 30 juin 2010 (11.04 € par action ordinaire au 31 décembre 2009).

5.12 Part revenant aux commandités et porteurs d'actions B

Ce poste se décompose comme suit :

<i>(en euros)</i>	30 juin 2010	31 décembre 2009
Part courante	7 493 655	6 396 316
Part non courante	-	-
Part revenant aux commandités et porteurs d'actions B	7 493 655	6 396 316
BSA B	3 724	3 724
Total Part revenant aux commandités et porteurs d'actions B	7 497 379	6 400 040

La variation de la part revenant aux commandités et aux porteurs d'actions B sur la période est expliquée ci-dessous :

<i>(en euros)</i>	Total	Part courante	Part non courante
31 décembre 2009	-	6 396 316	-
Régularisation au 31 décembre 2009		441	
Montant versé en 2010	-	-	-
Part revenant aux commandités et porteurs d'actions B sur le résultat 2010	-	1 096 898	-
Part revenant aux commandités et porteurs d'actions B	-	7 493 655	-

5.13 Ecarts de valorisation sur cessions de la période

<i>(en euros)</i>	30 juin 2010	30 juin 2009
Prix de cession	11 114 765	6 559 299
Juste valeur en début de période	10 071 766	4 708 644
Impact résultat	1 042 999	1 850 655
Dont écarts de valorisation sur cessions positifs	1 079 971	1 953 847
Dont écarts de valorisation sur cessions négatifs	(36 972)	(103 192)

5.14 Autres revenus du portefeuille

Les autres revenus du portefeuille se détaillent comme suit :

<i>(en euros)</i>	30 juin 2010	30 juin 2009
Intérêts	-2 395	4 811
Dividendes	80 144	161 915
Total	77 749	166 726

5.15 Achats et autres charges externes

Les achats et charges externes se décomposent comme suit :

<i>(en euros)</i>	30 juin 2010	30 juin 2009
Honoraires de la gérance et du conseil en investissement	3 660 991	2 972 666
Autres honoraires	518 382	641 696
TVA non récupérable *	5 211	717 827
Autres charges	74 325	62 957
Total	4 258 910	4 395 146

* Depuis le 01/01/10, la TVA non récupérable d'Altamir Amboise est comptabilisée dans le compte de la charge principale, par conséquent il ne reste que la TVA d'Ahau 30 dans ce poste.

La rémunération de la gérance et du conseil en investissement TTC pour le 1er semestre 2010 aurait dû s'élever à : 3 920 358 € TTC selon l'article 17.1 des statuts d' Altamir Amboise et l'article 22.1 des statuts d'Ahau 30.

Néanmoins le règlement intérieur, annexé aux statuts, stipule que tout honoraire, jeton de présence et commission perçus par le gérant ou par la société de conseil en investissement dans le cadre de transactions concernant des actifs d'Altamir Amboise et ceux versés par les sociétés du portefeuille à hauteur du pourcentage détenu par Altamir Amboise viennent en diminution des honoraires du conseil en investissement. La somme de la quote-part des honoraires versés par les sociétés du portefeuille pour le 1er semestre 2010 s'élève à : 233 555 € TTC.

La charge nette d'honoraires de la gérance et du conseil en investissement est donc égale à la différence soit : 3 686 803 € TTC

Les autres honoraires concernent principalement les frais d'audit et d'avocats laissés à la charge de la Société suite à des dossiers d'investissement n'ayant pas abouti.

Les autres charges comprennent notamment des frais de publicité, d'annonces et publications.

5.16 Sensibilité

Altamir Amboise n'utilise pas d'instruments financiers à terme ferme ou conditionnel pour se couvrir ou pour s'exposer aux risques de marchés (cours de bourse, taux, change et crédit).

(a) Risques liés aux fluctuations des cours de Bourse

- Risques liés au cours de Bourse des participations

La vocation première d'Altamir Amboise n'est pas d'investir dans des titres de sociétés cotées. Toutefois, Altamir Amboise peut être amenée à détenir des titres cotés en raison de l'introduction en bourse de sociétés dans lesquelles elle détient une participation ou en paiement du prix de cession de participations de son portefeuille. Ces titres peuvent, le cas échéant, faire l'objet d'engagements de conservation (« lock-up ») souscrits à l'occasion de l'introduction en Bourse. Même en l'absence de telles clauses, Altamir Amboise peut juger opportun de conserver des participations devenues cotées dans son portefeuille pendant une certaine durée, dans la perspective d'en obtenir à terme une meilleure valorisation, objectif dont le résultat ne peut être garanti. Par ailleurs, Altamir Amboise ne s'interdit pas, par principe, d'investir, directement ou indirectement, dans le capital d'une société au seul motif que celle-ci est cotée en Bourse, dès lors que cette société s'inscrit dans le champ de sa stratégie d'investissement.

Par conséquent, Altamir Amboise détient, directement ou indirectement via des sociétés holdings, un certain nombre de titres cotés et peut donc être affectée par une éventuelle évolution négative des cours de Bourse de ces valeurs. Une baisse des cours de Bourse à un instant donné se traduirait comptablement par la baisse de la valorisation du portefeuille et de l'Actif Net Réévalué de la Société. Cette baisse serait enregistrée au compte de résultat par une perte sur la ligne « variations de juste valeur du portefeuille ».

Enfin, une baisse des cours de Bourse serait également susceptible d'impacter les plus-values ou moins-values réalisées lors des éventuelles cessions en Bourse de ces valeurs par Altamir Amboise.

Les sociétés cotées au 30 juin 2010 représentent 18 % du portefeuille (23,48 % au 31 décembre 2009) ou 19,30 % de l'Actif Net Réévalué total (24,60 % au 31 décembre 2009). Il s'agit de titres de sociétés du portefeuille introduites en bourse ou obtenus en paiement de cessions ainsi que de LBO sur des sociétés cotées. Ils seront cédés sur le marché au fur et à mesure que les valorisations et les conditions de liquidité s'avèreront favorables.

Une variation de 10 % à la baisse des cours de bourse de ces titres cotés aurait un impact de 13 M€ sur la valorisation du portefeuille au 30 juin 2010.

Par ailleurs, certains titres non cotés sont évalués en partie sur la base de multiples de comparables de sociétés cotées, et en partie sur des multiples de transactions privées récentes.

En outre, l'évolution des cours de bourse des comparables ne représente pas un risque à proprement dit, car si ces comparables fournissent bien un élément de calcul de la juste valeur à une date donnée, la valeur finale des investissements va reposer sur des négociations de gré à gré, transactions non cotées par définition, où la position stratégique des sociétés ou leur capacité à générer du cash flow prend le pas sur les comparables boursiers. Pour information, la sensibilité à - 10 % des multiples de comparables des sociétés cotées se monte à 15,3 M€.

b) Risques liés aux taux d'intérêt

- Risques liés aux opérations de LBO

Dans le cadre des opérations avec effet de levier, Altamir Amboise est indirectement soumise au risque d'augmentation du coût de l'endettement et au risque de ne pas trouver de financement ou de ne pas pouvoir financer les nouvelles opérations envisagées à des conditions permettant une rentabilité satisfaisante.

- Risques liés aux autres actifs et passifs financiers

Les actifs financiers comportant un taux sont représentés par des comptes courants ou des valeurs telles qu'obligations émises par des sociétés entrant dans le portefeuille d'investissement. Ces actifs financiers sont supposés être remboursés ou convertis à l'échéance. Ils ne représentent donc pas de risque en terme de taux proprement dit.

Le Groupe n'a pas de passif financier significatif soumis au risque de taux.

(c) Risque de change

Altamir Amboise a pour objectif d'investir essentiellement en France ou dans la zone euro. Cependant, certains investissements qu'Altamir Amboise a réalisés, à aujourd'hui, sont libellés en devises, leur valeur est donc susceptible de varier en fonction des taux de change.

Au 30 juin 2010, les seules valeurs d'actif exprimées en devises sont les titres et les créances de deux sociétés du portefeuille qui représentent 970K€ soit 0.22 % du portefeuille d'investissement (1.3 M€ représentant 0.29% du portefeuille d'investissement au 31 décembre 2009).

L'exposition par devise du portefeuille est la suivante :

30 juin 2010		
Titres de participation	US Dollars (USD)	Couronnes Suédoises (SEK)
Actifs en euros	969 995	0
Passifs		
Position nette avant gestion	969 995	0
Position hors bilan		
Position nette après gestion	969 995	0
Impact en euros d'une variation du cours de change de 10 %	97 000	0

31 décembre 2009		
Titres de participation	US Dollars (USD)	Couronnes Suédoises (SEK)
Actifs en euros	1 108 295	155 027
Passifs		
Position nette avant gestion	1 108 295	155 027
Position hors bilan		
Position nette après gestion	1 108 295	155 027
Impact en euros d'une variation du cours de change de 10 %	110 830	15 503

Altamir Amboise n'effectue aucune couverture de change, car l'effet change est non significatif face aux attentes de plus-values en valeur absolue sur ces titres.

5.17 Résultat par action

Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation est déterminé en tenant compte de la neutralisation des actions propres.

Résultat par action normal	30 juin 2010	30 juin 2009
Numérateur (en euros)		
Résultat de la période attribuable aux porteurs d'actions ordinaires	4 394 143	11 040 958
Dénominateur		
Nombre d'actions en début de période	36 512 301	36 512 301
Effet des actions propres	(53 298)	(51 840)
Effet augmentation de capital	-	-
Nombre moyen d'actions pondéré sur la période (normal)	36 459 004	36 460 461
Résultat par action (normal)	0,12	0,30

5.18 Parties liées

(a) Actionnaire

Apax Partners SA et Apax Partners & Cie Gérance, en tant respectivement que conseil en investissement et gérant, ont facturé à la Société des honoraires pour un montant de 3 677 609 € sur le premier semestre 2010 (6 107 786 € sur l'année 2009).

Les montants restant à payer à la clôture sont de 42 480 € (46 235€ au 31 décembre 2009).

(b) Entreprises associées

L'influence notable est présumée lorsque la participation de la Société est supérieure à 20%. Les investissements sous influence notable ne sont pas mis en équivalence, comme permis par IAS 28. Ils constituent cependant des parties liées. Les soldes à la clôture ainsi que les transactions de la période avec ces sociétés sont présentées ci-dessous :

<i>(en euros)</i>	30 juin 2010	30 juin 2009
Compte de résultat		
Ecarts de valorisation sur cessions de la période	(36 969)	-
Variations de juste valeur du portefeuille	(5 510 018)	19 141 821
Autres revenus du portefeuille	-	-
Bilan		
Portefeuille de participations	234 430 537	217 755 991
Intérêts courus	-	-

(c) Principaux dirigeants

Les jetons de présence versés aux membres du Conseil de Surveillance s'élèvent à 90 000 € au 30 juin 2010 (90 000 € au 31 décembre 2009).

5.19 Passifs éventuels

Les passifs éventuels de la société se présentent comme suit :

<i>(en euros)</i>	30 juin 2010	31 décembre 2009
Obligations d'achats irrévocables (engagements d'investissements)	8 451 017	1 932 543
Autres obligations à long terme (garanties de passif et autres)	1 341 317	1 417 437
Total	9 792 334	3 349 980

(a) Engagements d'investissements

Sociétés	Engagements au 31/12/2009	Investissements dans la période	Annulation des engagements au 30/06/2010	Nouveaux engagements 2010	Engagements au 30/06/2010
Titres cotés					
Séchilienne (Fin. Hélios)	1 374 800		1 374 800		0
Titres non cotés					
DXO Labs	557 743	557 743			0
Gfi Informatique (Itefin Part.)				336 383	336 383
Unilabs (Capiro LuxTopHlg)				2 739 634	2 739 634
Wallet *				5 375 000	5 375 000
Total	1 932 543	557 743	1 374 800	8 451 017	8 451 017

Wallet est la holding constituée dans le cadre de l'acquisition de BNP Paribas Finance Belgium par les fonds Apax.

(b) Garanties de passif et autres engagements

Garanties de Passif

Dans le cadre de la cession de Corevalve au groupe Medtronic, Altamir Amboise a accordé une garantie pour un montant total de 1 200 000 \$ dont 700 000 \$ ont été placés sous séquestre.

Engagements à recevoir

Dans le cadre de la cession de Créatifs par Alcyon Finance, le montant restant dû aux vendeurs (après mise en œuvre de la garantie de passif) s'élève à 1 500 033 € dont 32 361,62 € à Altamir Amboise, après remboursement du crédit de campagne 2007. Nos demandes étant restées sans réponse, nous avons fait appel au conciliateur du protocole de 2006.

Autres engagements hors bilan

Dans le cadre du prêt d'une banque à F2L, Altamir Amboise a octroyé une contre garantie de 363 401 € au bénéfice d'Alain Afflelou et de Bridgepoint suite au cautionnement de ces derniers.

Une clause d'arrosage a été signée par Itefin Participations par laquelle Altamir Amboise s'est engagée, en cas de baisse du cours de base de GFI Informatique sous un certain seuil, de verser sur un compte gage espèces un montant plafonné dont une partie a déjà été versée.

Une garantie à première demande a été signée par Altamir Amboise, en faveur d'une banque. Cette garantie peut être appelée dans le cas où la moyenne du cours de bourse sur une période donnée d'un investissement coté devient inférieure à un certain seuil.

Un engagement a été donné à certains managers des sociétés Prosodie, Financière Season, Maison du Monde, ETAI, Faceo et Vizada de racheter leurs actions et obligations en cas de départ. Ces engagements ne représentent pas un risque significatif qui nécessite la comptabilisation d'une provision pour risques et charges.

Titres nantis au profit de la banque Neuflyze OBC

Au 30 juin 2010, 6 100 000 parts B du FCPR Ahau 30 ont été nantis au profit de la banque Neuflyze OBC :

en face d'une ligne de crédit de 7M€, non utilisée au 30/06/10

en face d'une caution de 1.1M€ accordée au Trésor Public dans le cadre d'un litige opposant la société et le Trésor Public pour le redressement de la taxe professionnelle.

Les titres nantis couvrent 150% des montants accordés sur la base de valorisation des actions 3AC Finance et des parts du FCPR Ahau 30 au 31/12/2009.

Titres nantis au profit de la banque BESV

Dans le cadre de la ligne de crédit contracté auprès de la banque BESV, l'équivalent de 150 % du montant emprunté par Altamir Amboise doit être nanti en instruments financiers au profit de la banque BESV , soit au 30 juin 2010 :

1 252 819 actions Afflelou (3AC Finance)

261 300 actions Rue du Commerce

534 689 actions Prosodie (Camelia Participations)

21 394 actions Royer SA

Au 30 juin 2010, la ligne de crédit de 10 M€ n'est pas utilisée.

Rapport des Commissaires aux comptes

CFA - COMPAGNIE FRANÇAISE D'AUDIT

16, rue d'Armenonville
92200 Neuilly-sur-Seine
S.A.S. au capital de € 40.000

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG et Autres

41, rue Ybry
92576 Neuilly-sur-Seine Cedex
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Altamir Amboise

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2010

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés de la société Altamir Amboise, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2010, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité du gérant. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, la régularité et la sincérité des comptes semestriels consolidés et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine et de la situation financière à la fin du semestre ainsi que du résultat du semestre écoulé de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Neuilly-sur-Seine, le 30 juillet 2010

Les Commissaires aux Comptes

CFA - COMPAGNIE FRANÇAISE D'AUDIT

ERNST & YOUNG et Autres

Pierre Esmein

François Villard